

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE JOUGARDI INC.	Numéro de permis 318000	Date d'inspection Le 28 mai 2021	
Nom de l'établissement Le Jougardi		Numéro de téléphone (506) 856-5950	
Adresse 210 Erinvale Drive Moncton NB E1A 9T4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carlo Di Bonaventura		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	20 mai 2021	28 mai 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	20 mai 2021	28 mai 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Les ratios étaient respectés lors de l'inspection. Les lacunes sont maintenant conformes.			

original signé par
Carlo Di Bonaventura

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 mai 2021

Date

original signé par
Michel Langis

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 mai 2021

Date